

Office des transports publics  
du canton de Berne  
M. Christian Aebi  
Reiterstrasse 11  
3011 Berne

La Neuveville, le 31 janvier 2013

## **Intégration de l'ABO zigzag dans la communauté tarifaire intégrale Libero – Avis du Conseil du Jura bernois**

Monsieur,

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a pris connaissance, dans sa séance du 30 janvier 2013, du projet visant à intégrer la communauté tarifaire zigzag, commune au Jura bernois et au Seeland, au sein de la communauté tarifaire Libero. Nous avons bien pris note des conséquences, positives et négatives, sur les différentes catégories d'utilisateurs.

Le CJB est d'avis que pour le Jura bernois, les effets négatifs sur le coût des abonnements, qui toucheront en priorité les étudiant-e-s, apprenti-e-s et la population active, ne seront que partiellement compensés par les avantages (apparition de billets individuels uniques pour les utilisateurs du bus et du rail, en particulier de billets comprenant à moindres coûts qu'actuellement l'utilisation des transports publics urbains pour les voyageurs à destination de Bienne; accès facilité à la ville de Berne).

En ce sens, le CJB ne peut pas se réjouir de cette modification, qui intervient dans un contexte de hausse des prix et de réduction des prestations. Toutefois, à partir du moment où le reste de la zone zigzag devait faire le choix de Libero, et en particulier la ville de Bienne qui est la destination la plus fréquentée par les habitant-e-s du Jura bernois, les inconvénients qu'il y aurait à rester en-dehors seraient encore plus grands que ceux qui découleront du passage à Libero et ils ne seraient pas contrebalancés en partie par les avantages susmentionnés..

Si cette intégration devait aller à son terme, le CJB demande de veiller aux éléments suivants :

- Les zones actuellement définies pour la communauté zigzag dans le Jura bernois doivent être reprises telles quelles dans la communauté Libero et ne doivent pas être réduites. Cela permet de compenser la différence des prestations entre les centres et les régions non-urbaines.

- L'adaptation tarifaire ne doit pas intervenir en une seule fois mais être planifiée sur plusieurs années afin d'atténuer les effets sur les abonné-e-s, ainsi que cela s'est fait lorsque la région soleuroise a intégré Libero.
- Les défis liés au bilinguisme ne doivent pas être sous-estimés et les prestations offertes en français par Libero devront être de même niveau que celles de la communauté bilingue zigzag.
- Les accords avec les communautés voisines Onde Verte (canton de Neuchâtel) et Vagabond (canton du Jura) doivent être repris par Libero sans interruption ni modification pour les utilisateurs.

En vous souhaitant bonne réception de la présente et en vous remerciant par avance d'appuyer nos demandes dans le cadre du projet, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

### **Conseil du Jura bernois**

Le président :

Le secrétaire général :

Jean-Pierre AELLEN

Fabian GREUB

Copie : Conférence des maires du Jura bernois et de Bienne, SG TTE (S. Lachat Rohrer)